



Tribunal Administratif : mentir pour connaître la vérité ?

Par stopimpots

Bonjour,

Depuis 15 ans j'essaie de vendre mon terrain.

A chaque fois que je dirige un acquéreur vers le responsable de l'urbanisme de ma mairie, il y a un "grain de sable" qui empêche la vente.

A contrario la mairie a parfois vendu une de ses propres parcelles à mon acheteur.

Afin de savoir (enfin !) ce que répond le responsable de l'urbanisme, je souhaiterais me faire passer pour un acheteur.

J'aimerais enregistrer notre conversation.

Que le juge va t-il penser de cette façon de connaître la vérité ?

Bien sûr, malgré mes efforts pour vendre (réalisations de plans, envoi du PLU, argumentation,etc...), une fois

l'impossibilité de réaliser son projet pour l'acquéreur prononcée par la mairie, celui refuse de me parler !

Donc pas de témoignages pour le tribunal !

Comment faire ?

Merci !